

Rapport public Parcoursup session 2024

Institut Régional du Travail Social de Montpellier - D.E Educateur Technique Spécialisé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Institut Régional du Travail Social de Montpellier - D.E Educateur Technique Spécialisé (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (23739)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Régional du Travail Social de Montpellier - D. E Educateur Technique Spécialisé (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (23739)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	18	11	11	5

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut Régional du Travail Social de Montpellier - D.E Educateur Technique Spécialisé (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (23739)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	14	8	8	3	60 %
			Masculin	4	3	3	2	40 %
			Total	18	11	11	5	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Institut Régional du Travail Social de Montpellier - D.E Educateur Technique Spécialisé (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (23739)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	3	2	2	1	20 %
				AB	3	3	3	3	60 %
				B	2	2	2	1	20 %
				Total	8	7	7	5	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	3	1	1	0	
				AB	4	3	3	0	
				Total	7	4	4	0	
			Baccalauréat Professionnel	AB	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut Régional du Travail Social de Montpellier - D.E Educateur Technique Spécialisé (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (23739)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	9	7	7	2	40 %
			En réorientation	1	1	1	1	20 %
			Non scolarisés	7	2	2	1	20 %
			Autres	1	1	1	1	20 %
			Total	18	11	11	5	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Régional du Travail Social de Montpellier - D. E Educateur Technique Spécialisé (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (23739)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Tous les baccalauréats sont acceptés.	Pas d'étude de bulletins de notes.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	EXPRESSION ECRITE	Projet de formation motivé et la rubrique "Activité et centres d'intérêt" ET un entretien oral.	Important
Savoir-être	QUALITÉS RELATIONNELLES	Projet de formation motivé et la rubrique "Activité et centres d'intérêt" ET un entretien oral.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	MOTIVATION POUR LA FORMATION ET LE METIER ENVISAGE	Projet de formation motivé et la rubrique "Activité et centres d'intérêt" ET un entretien oral.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences ou engagements parallèles des candidats à leur parcours scolaire et/ou professionnel.	Projet de formation motivé et la rubrique "Activité et centres d'intérêt" ET un entretien oral.	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Etude de dossier - Les dossiers ont été retenus au regard de l'appréciation

- * de la motivation des candidats pour la formation et le métier envisagé,
- * des expériences ou engagements parallèles des candidats à leur parcours scolaire et/ou professionnel
- * de l'expression écrite des candidats

Après l'étude du dossier, les candidatures ont été retenues pour un entretien oral ou refusées.

Entretien oral - L'évaluation s'est portée sur la capacité du candidat à

- * Se présenter
- * Analyser son parcours et ses expériences antérieures
- * Démontrer sa motivation et se projeter dans la formation et le métier
- * S'adapter au cadre de l'entretien.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Conseils aux candidats:

- * Bien se renseigner sur le métier, sur le contenu de la formation et son déroulement
- * Il n'est pas suffisant de citer ses expériences, il faut également les exposer et expliciter ce qu'elles vous ont apportées
- * Veiller à son orthographe

Signature :

Manuelle MARTI,
de l'établissement Institut Régional du Travail Social
de Montpellier